



## Traité Pessa'him

### Michna 11 - Chapitre 7

ז,יא כל הנאכל בשור הגadol, ייאכל בגדי הרך--ראשי הכנפיים והסחוסין. השובר את העצם בפסח טהור, הרי זה לוקה ארבעים; אבל המותר בטהור, והשובר בטמא--אין לוקה ארבעים.

Tout ce qui est comestible chez un bœuf de grande taille, est comestible chez un jeune agneau, le haut des épaules et les cartilages. Celui qui brise un os d'agneau pur est passible des 40 coups. Mais celui qui conserve une partie [de l'agneau] pur en le laissant dépasser le délai réglementaire et celui qui brise un os de [l'animal] impur ne sont pas passibles des 40 coups.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)